

# PARS EN THESE !

Le guide du doctorat à l'Université de Liège







## PARS EN THÈSE

### *Cher(e) (futur) doctorant(e)*

Si vous lisez ce mot d'accueil, c'est que, vraisemblablement, vous envisagez de vous lancer dans l'aventure du doctorat.

La route qui mène au doctorat est pleine de moments privilégiés où vous aurez le temps de vous interroger, de chercher, de vous passionner. A chaque carrefour, vous rencontrerez d'autres doctorants embarqués dans la même aventure ou d'autres spécialistes du monde entier auxquels vous exposerez vos résultats.

Bien entendu, la route présentera parfois des virages difficiles ou des montées un peu pénibles. La persévérance et la motivation vous aideront à passer le cap et seront par la suite des qualités recherchées par les employeurs.

Epreuve au long cours (même s'il s'agit d'une épreuve à durée limitée... une parenthèse), un doctorat ne s'entame pas à la légère. Ce guide contient une mine d'informations indispensables pour démarrer un doctorat sur de bonnes bases et poursuivre celui-ci dans des conditions optimales. Il décrit les démarches administratives à réaliser en début de thèse, mais également de façon récurrente chaque année et à la fin du parcours ; il renseigne sur les financements disponibles pour participer à des colloques ou effectuer un séjour à l'étranger,...

Nous espérons que la lecture de ce guide « pars-en-thèse » vous convaincra qu'il s'agit là (Pars en thèse !) d'une excellente suggestion.

Partez en thèse ! Vous verrez, vous n'en reviendrez pas !

*Au plaisir de vous rencontrer très bientôt*

Gentiane Haesbroeck,  
*Présidente du Conseil du Doctorat*

## Ouvrir la parenthèse ?

Sophia pense entamer un doctorat... Serait-ce là l'occasion d'approfondir la thématique passionnante que son mémoire lui a permis d'approcher ? Elle se pose un tas de questions et ne sait pas vers qui se tourner...

*Où puis-je me renseigner ? Puis-je en parler en priorité avec le promoteur de mon mémoire ? Dans quel domaine faire un doctorat ? Et après le doctorat, qu'est-ce qui m'attend ? Cette aventure est-elle faite pour moi ? Qui peut me guider ?*



## LE CHOIX DU CONTENU DE LA « PARS-EN-THESE »

Devenir chercheur en cherchant ... Les travaux de recherche représentent l'essence même du doctorat. Aussi, le choix du thème des travaux de recherche est important. C'est en cherchant qu'on apprend à devenir chercheur, mais on cherchera d'autant mieux et bien qu'on est intéressé et curieux de la discipline approfondie ! La thématique de recherche peut être proposée par le doctorant lui-même, qui peut demander à un professeur ou à un docteur aguerri de l'encadrer dans ce travail et devenir son promoteur. La plupart du temps cependant, les thèmes de recherche sont proposés par le promoteur, qui les intègre aux recherches conduites dans son service. Peu importe *in fine* comment s'ouvre la « pars-en-thèse », la relation très approfondie entre un doctorant et son sujet de thèse sera nécessairement créative !




## UNE « PARS-EN-THESE » DANS QUEL DOMAINE ?

Le doctorat est une occasion unique d'approfondir une thématique qui passionne ! Il se fait dans un des domaines prévus par le [décret Paysage](#), à savoir, en ce qui concerne l'Université de Liège :

Art de bâtir et urbanisme – Art et sciences de l'art – Criminologie – Histoire, Histoire de l'art et archéologie – Information et communication – Langues, Lettres et Traductologie – Philosophie – Sciences – Sciences agronomiques et ingénierie biologique – Sciences biomédicales et pharmaceutiques – Sciences de la motricité – Sciences de la Santé publique – Sciences de l'ingénieur et Technologie – Sciences dentaires – Sciences économiques et de gestion – Sciences juridiques – Sciences médicales – Sciences politiques et sociales – Sciences psychologiques et de l'éducation – Sciences vétérinaires.

En pratique, le doctorat est une « parenthèse », d'autres parleront d'« épreuve », de longue haleine, source de satisfactions mais également de difficultés, où l'on apprend à s'affirmer et à se dépasser, mais encore faut-il [oser s'y lancer](#) ...

## VERS QUI SE TOURNER ?

- ✓ **Les professeurs** : Oser, dès le départ, formuler à son encadrant les questions que l'on se pose est une étape indispensable afin de mieux cerner les spécificités du travail de thèse, les exigences en la matière, les possibilités de financement, le style d'encadrement de son promoteur, etc., d'autant plus que l'inscription au doctorat exige l'accord d'un encadrant.
- ✓ **D'autres doctorants et docteurs** : Les contacts informels entre doctorants représentent une forme de soutien essentiel tout au long du doctorat, y compris en tout début de parcours... Celui qui s'est lancé dans un doctorat pourra raconter ses réussites et ses fiertés, comme ses regrets et ses échecs. Tout qui a réussi un doctorat pourra témoigner de sa grande capacité à rebondir. Voir la vidéo 
- ✓ **[Le réseau des doctorants](#) (ReD)**   
Le doctorat est une expérience à partager avec le Réseau des Doctorants (ReD), association visant à regrouper les doctorants de l'Université de Liège. Le ReD se veut un organe inter-facultaire car les doctorants se retrouvent souvent face aux mêmes problèmes et questionnements. Il permet le dialogue entre les personnes et des rencontres interdisciplinaires, souvent sources d'inspiration et d'innovation dans la recherche. Voir la vidéo 
- ✓ **[Le service des Affaires doctorales de l'ARD](#)** : Celui ou celle qui débute dans le métier de chercheur se pose un certain nombre de questions sur les compétences attendues, l'organisation pratique, les modalités d'inscription, les possibilités de financement... N'hésitez pas à nous poser vos questions ou à assister au Séminaire [« Pars-en-thèse »](#)
- ✓ **[Les facultés](#)**



*En quoi consistent les démarches à entreprendre pour s'inscrire au doctorat, se demande Sophia. Elle apprend qu'elle va devoir également s'inscrire à la formation doctorale. C'est quoi au juste cette formation doctorale ?*



### QUELLES CONDITIONS D'ACCES AU DOCTORAT ?

La première condition pour avoir accès au doctorat est d'avoir à son actif une formation initiale d'au moins 300 crédits, le plus souvent dans le domaine scientifique de la thèse.

La deuxième exigence consiste à s'être distingué (entendu au sens large) au cours de ses études.

La troisième exigence requiert d'avoir un thème de recherche suffisamment défini et la preuve écrite qu'un professeur ou un chercheur de l'ULg accepte de superviser la recherche. Le promoteur est en effet la première personne qui va vous accompagner et vous guider tout au long de votre doctorat et ce, dès le début du parcours.

C'est le rôle des collèges de doctorat d'organiser et de gérer le déroulement du doctorat au niveau de la discipline correspondante. L'organisation des doctorats par chaque collège est spécifiée dans un règlement propre.

### QUELLES DEMARCHES RELATIVES A L'ADMISSION ET A L'INSCRIPTION ?

✓ **Modalités d'admission** : Le [service des Admissions](#) pourra vous aider pour toutes les questions et démarches relatives à l'admission au doctorat.

✓ **Modalités d'inscription** :

Pour s'inscrire au doctorat, il faut l'autorisation du collège de doctorat du domaine dans lequel vous souhaitez faire votre doctorat (voir la [liste des collèges](#)). C'est le doctorant ou son promoteur qui contacte le collège (des informations plus précises sur les modalités de contact se trouvent sur les [pages facultaires](#) consacrées au doctorat).

Le candidat doctorant va devoir s'inscrire simultanément à la formation doctorale et au doctorat ; il n'y a paiement que d'un seul minerval lorsque l'inscription aux deux formations est prise simultanément. Avec le décret Paysage, l'inscription est gratuite pour les doctorants qui sont aussi membres du personnel de l'ULg (y compris FNRS et fonds associés).

[Procédure d'inscription](#)

[Modèle d'attestation du collège de doctorat](#)

✓ **Modalités de réinscription**

Chaque année et au plus tard le 31 mai, le comité de thèse rend un avis au collège de doctorat quant à l'avancement du doctorat et donc à la possibilité de réinscription du doctorant. Pour sa réinscription, le doctorant ne paie plus que les frais d'inscription au rôle. La réinscription est gratuite pour les doctorants qui sont aussi membres du personnel de l'ULg (y compris FNRS et fonds associés).

### PAYSAGE DU « PARS-EN-THESE »

Au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le doctorat est défini par le [Décret « Paysage »](#) comme troisième cycle universitaire menant au grade académique de docteur, délivré après la soutenance d'une thèse. L'épreuve de doctorat consiste en :

- la [formation doctorale](#) individualisée, de 60 crédits, sanctionnée par un certificat de formation à la recherche. Ce certificat met en avant les compétences acquises durant la thèse et confère aux diplômés une haute qualification scientifique et professionnelle ;
- la rédaction aux conditions fixées par le règlement du collège soit d'une [dissertation originale](#), soit d'un [essai](#) faisant apparaître l'intérêt d'un ensemble cohérent de [publications et de réalisations](#) dont le candidat est auteur ou co-auteur ;
- la présentation publique de ce travail mettant en évidence ses qualités, son originalité ainsi que les capacités de vulgarisation scientifique du candidat.

*Tu vas être « doctoquoi » ? rétorque une amie de Sophia. Mais c'est quoi un doctorant ? Sophia tente d'expliquer sa situation, quoique « boursière de doctorat », elle ne sache elle-même pas très bien ce que cela implique...*

*Y a-t-il d'autres démarches à réaliser en tant que doctorante ?*





### LA DOUBLE CASQUETTE DU DOCTORANT

Un doctorant est un étudiant de troisième cycle **et** un chercheur en début de carrière (*early stage researcher*) d'après la [charte européenne du chercheur](#). La réussite du doctorat conditionne bien l'obtention d'un diplôme. En même temps, le doctorat est aussi une expérience professionnelle : c'est important de le garder en mémoire lors de la rédaction de son CV. Cette double appartenance donne au doctorant un statut particulier au sein de l'Université. Si tous les doctorants ont le statut d'étudiant, tous ne sont pas pour autant membres du personnel de l'ULg, mais **tous pratiquent le métier de chercheur**. En outre, différentes catégories de personnel coexistent :

- Certains bénéficient d'un mandat d'assistant. Leur tâche principale consiste en de l'encadrement pédagogique, mais en parallèle, du temps est laissé libre pour la réalisation d'une thèse.
- Il y a également des bourses accordées par les fonds de financement de la recherche (y compris européens et internationaux) comme les mandats d'aspirant du FNRS ou de boursier FRIA. Trouver un [emploi de chercheur en Europe](#).
- Il est possible également de percevoir des revenus liés à l'exécution d'un contrat de recherche en étant engagé par un professeur (via des crédits ou des projets de recherche propres à son service).
- Certains financements, issus de divers organismes et fondations, sont également possibles. Pour cette dernière catégorie, une [base de données](#) existe.

Un boursier de doctorat de l'ULg bénéficie d'une bourse assujettie à la sécurité sociale et exonérée d'impôt, dont le montant est équivalent au salaire d'un assistant. Il ne peut bénéficier de ce statut que pour une durée limitée (48 mois). Si vous avez des questions précises, vous pouvez les poser à votre gestionnaire aux Ressources humaines ([ARH](#)).

### FERMER LA « PARS-EN-THESE » DANS LES TEMPS

La durée de la thèse (max. 48 mois pour un boursier) est une exigence à laquelle le doctorant doit être attentif dès le départ. Cette contrainte lui sera rappelée par son promoteur et l'ensemble de son comité de thèse. C'est d'ailleurs la meilleure façon de démontrer la maîtrise d'une compétence très appréciée : le respect des délais impartis. Le collège de doctorat du domaine dans lequel le doctorant réalise sa thèse, sur base de l'avis des comités de thèse, va veiller de façon annuelle à ce que l'avancement des travaux du doctorant soit suffisant pour permettre sa réinscription et ce jusqu'au dépôt de la thèse.

### DOSSIER DANS MYULG ET ADRESSE ELECTRONIQUE

- ✓ **Consulter son dossier dans myULg** : en pratique, chaque doctorant, dès que son inscription est effective, dispose d'un [dossier](#) dans myULg. Il y encode les activités réalisées dans le cadre de la formation doctorale ainsi que son rapport annuel d'avancement. Le promoteur, au nom du comité de thèse, pourra y déposer l'avis annuel sur l'avancement des travaux. Le collège y encode les informations de base (titre de la thèse, comité de thèse, etc) et il pourra permettre la réinscription annuelle jusqu'à la réussite de la formation doctorale et du doctorat.
- ✓ **Avoir un mail @doct.ulg.ac.be** : chaque doctorant dispose d'une adresse électronique sous forme @student.ulg.ac.be qu'il a la possibilité de transformer en adresse @doct.ulg.ac.be, qui rend plus visible son statut de doctorant (Pour ce faire, dans MyULg, aller dans Mes services/Services e-mail/redirection mail). Cette adresse électronique doit être consultée régulièrement ou à défaut, être redirigée vers une adresse électronique utilisée régulièrement. En effet, c'est l'adresse par laquelle l'ULg pourra vous contacter, par exemple votre collège de doctorat, les gestionnaires du doctorat de votre faculté ou le service des affaires doctorales de l'ULg, qui vous proposera par exemple de vous inscrire à des formations liées à votre doctorat.  
*Si le doctorant est aussi membre du personnel de l'ULg, il bénéficiera en outre d'une adresse @ulg.ac.be. Le plus simple est alors de rediriger l'adresse @doct.ulg.ac.be vers cette adresse.*

Inscrite en thèse depuis trois mois, Sophia est incitée à suivre une formation dans le cadre d'une école doctorale internationale...



## LA FORMATION DOCTORALE

Tout au long du doctorat, le chercheur bénéficie de cette opportunité non négligeable d'avoir la possibilité de se former. La formation doctorale permet au doctorant d'acquérir une «haute qualification scientifique et professionnelle» afin de se spécialiser dans sa discipline, de mener à bien ses travaux de recherche et de développer son employabilité future.

Voir le reportage 

La formation doctorale est par essence individualisée. Un plan personnalisé est établi dès le début de chaque année académique, en accord avec le comité de thèse et le Collège de doctorat qui en évaluent la progression.

Elle s'articule avec beaucoup de souplesse autour de trois grands axes:

- La formation thématique, proposée par les [écoles doctorales thématiques](#) du FNRS ou via des *summer schools*, *winter schools* et autres écoles doctorales internationales ;
- La formation transversale (cours de langues, séjours de recherche à l'étranger, encadrement didactique, [formations diverses](#) comme celles proposées par le Conseil du doctorat) ;
- La production scientifique (publications, communications, etc.).

Au niveau de l'ULg, un [canevas](#) a été établi donnant des indications sur le nombre de crédits pour laquelle une activité peut être valorisée. Certains collèges ont précisé ce canevas spécifiquement pour leur domaine.


## ENCODAGE DANS MYULG

Le doctorant est tenu d'[encoder](#) lui-même toutes ces activités de formation doctorale dans son dossier myULg (onglet « activités »), lesquelles seront ensuite validées par le collège de doctorat suite à l'avis favorable du comité de thèse. Les activités validées seront reprises automatiquement sur l'annexe du certificat de formation à la recherche dont la réussite est nécessaire pour pouvoir soutenir sa thèse.

## FINANCEMENT D'UNE FORMATION A L'ETRANGER

Bon nombre de formations spécifiques pour les doctorants sont proposées dans des universités à l'étranger, par exemple, dans le cadre d'une *summer school*, d'une école doctorale internationale, etc. Afin d'encourager les doctorants de l'ULg à s'y rendre, **il existe des [possibilités de financement](#) au sein de l'ULg, ouverts à tous les doctorants.**

## DEMARRER SA THESE

Un séminaire « Pars-en-Thèse », est tout particulièrement destiné aux nouveaux doctorants dans une optique de maîtrise de la durée du doctorat et des abandons et pour les accompagner dans le démarrage en recherche et répondre à un maximum de leurs questions. Ce séminaire aborde des thématiques telles que le suivi de la thèse, l'environnement de recherche et de travail, les outils et personnes ressources à leur disposition, l'écriture scientifique,... Le programme détaillé est consultable via [cette page](#) Voir le reportage 

La semaine prochaine, Sophia rencontre son promoteur.

*Comment puis-je préparer au mieux cette rencontre ?*



## L'ENCADREMENT DU DOCTORANT

- ✓ **Promoteur**  
Dès le départ, le doctorant doit établir en accord avec son promoteur son plan individuel de formation doctorale et un plan de travail pour sa thèse.
- ✓ **Co-promoteur**  
Certains doctorants, en raison de leur sujet de recherche interdisciplinaire par exemple, bénéficient de deux promoteurs pour les encadrer. Il est important de rencontrer régulièrement ses promoteurs, ensemble si possible, ou en tout cas de garder et de diffuser aux deux encadrants les comptes-rendus des réunions et des décisions qui y sont prises.
- ✓ **Co-tutelle**  
Dans le cadre particulier d'une cotutelle, c'est-à-dire une co-diplomation entre l'ULg et une autre université, le doctorant dispose alors de deux promoteurs, un dans chaque institution. La cotutelle est un atout pour le doctorant, mais ce dernier a la mission supplémentaire de veiller à rencontrer régulièrement ses deux promoteurs et de leur proposer un plan de travail en réalisant et en leur diffusant de façon régulière des états d'avancement de ses recherches.
- ✓ **Comité de thèse**  
Dans le mois qui suit le début du doctorat, un comité de thèse est établi pour accompagner le doctorant et lui prodiguer des conseils scientifiques. Une fois par an au minimum, le doctorant présente à ce dernier l'état d'avancement de son doctorat. Cette réunion est une belle occasion, même si elle est parfois source d'inquiétude pour le doctorant, de confronter ses pistes de réflexion ou ses analyses à un comité d'experts, qui pourra prodiguer en retour des conseils indispensables.

## DEFINIR UN ENCADREMENT DE QUALITE

Apprendre à bien connaître le fonctionnement de son promoteur est vivement conseillé afin de cerner son style d'encadrement. C'est dans l'intérêt de toutes les parties que d'arriver à exploiter au mieux le temps qu'il peut vous consacrer. Ainsi, il est indispensable de bien préparer les rencontres : synthétiser (idéalement par écrit) les questions à lui poser, les points sur lesquels il y a lieu de discuter, prendre des notes écrites des commentaires formulés oralement par le promoteur. Il peut sans doute également être judicieux d'envoyer avant la réunion une synthèse détaillant l'état d'avancement du travail réalisé et d'envoyer une petite note de synthèse après la rencontre.

Le mieux est de discuter dès le départ des attentes mutuelles et de convenir ensemble du rythme des rencontres (en les planifiant) et des modalités de celles-ci, en harmonie avec les emplois du temps de chacun. La rencontre annuelle avec le comité de thèse doit également être planifiée en temps utile.

Des incompréhensions et même des conflits peuvent parfois naître d'un manque de clarification des attentes mutuelles. Il est donc conseillé d'explicitier les souhaits et les exigences. Pour vous aider, une check-list des points de discussion entre un promoteur et un doctorant est proposée par le Conseil du Doctorat et l'IFRES. A titre d'exemple, l'Université de Melbourne propose un document synthétisant les 11 bonnes pratiques d'encadrement d'un doctorat. Le Council for Doctoral Education de l'European University Association (CDE-EUA) pointe le rôle crucial de la supervision comme l'un des dix principes-clés pour le développement du troisième cycle.

Si des problèmes persistent, le Président du collège du doctorat est l'interlocuteur du doctorant et des membres du comité de thèse. Il peut être saisi de tout différend qui naîtrait entre eux. Les décisions du collège peuvent faire l'objet d'un recours auprès du bureau du doctorat.



Une thèse ne s'improvise pas !

Sophia s'organise afin d'être dans de bonnes conditions pour soutenir sa thèse dans les délais impartis, ... Elle réalise un planning détaillant les étapes à franchir jusqu'à l'obtention de son doctorat... Planning qu'elle ajuste régulièrement, mais dont l'essentiel est établi dès le départ., et régulièrement discuté avec son promoteur !



### UNE « PARS-EN-THESE » PARFAITEMENT PLANIFIEE

Bien encadré par son comité de thèse, la principale mission du doctorant consiste en la réussite de son projet doctoral dans les délais impartis. A l'heure actuelle, lorsqu'un doctorant bénéficie d'un financement pour sa thèse, cela couvre en général 48 mois, à l'exception des financements européens qui ont une durée de 36 mois (la norme européenne étant de 3 années pour une thèse). Au doctorant donc de créer la dynamique nécessaire à sa réussite et à maîtriser les ressources temporelles, matérielles, financières, humaines indispensables à la réussite de son projet, avec l'aide de son promoteur et de son comité de thèse.

A cette fin, la planification est indispensable : organiser son travail, planifier ses déplacements à l'étranger (congrès, colloques, séjours de recherche), ses publications, les différentes étapes nécessaires au bon déroulement de son doctorat et de sa formation doctorale.

#### ✓ Quelques outils :

Plusieurs formations transversales sont proposées aux doctorants de l'ULg afin de les aider à gérer leur doctorat comme un projet. Vous pouvez consulter la liste des formations [ici](#). Quelques outils ont été détaillés lors de ces formations pour vous aider : comme le planning de [Gantt](#) ou la bête à cornes.

### DECOUVERTE, AUTONOMIE ET ABOUTISSEMENT

D'après Baty-Sorel et Deloffre-Vye<sup>1</sup>, tout doctorat se déroule en 3 phases :

- 1- La phase de découverte : la première année constitue bien souvent une phase de découverte et d'appropriation de son sujet de recherche, mais également d'acquisition d'une méthode de travail et de gestion des échanges avec son promoteur, son comité de thèse et son entourage professionnel.
- 2- La phase d'autonomie : le doctorant a trouvé ses repères : il s'approprie son sujet, gère sa bibliographie et ses relations avec son promoteur et son entourage professionnel.
- 3- La phase d'aboutissement et de préparation de l'après-thèse : le doctorant maîtrise son sujet, il va peu à peu entrer dans la phase de rédaction de sa thèse. C'est aussi le moment où il prépare l'après doctorat (activer son réseau, préparer son postdoc s'il souhaite en réaliser un, se préparer au marché de l'emploi ...).

Pouvoir expliquer simplement en quoi consiste sa thèse est une étape pratiquement indispensable. De même, il est opportun de s'interroger sur l'impact de sa recherche dans le contexte de la société dans laquelle nous vivons. Répondre à ses questions permet au doctorant d'y voir plus clair, de clarifier ses objectifs. Une façon de s'y préparer peut consister à présenter [sa thèse en 180 secondes](#) : voir le reportage



---

<sup>1</sup> Baty-Sorel F. et Deloffre-Vye F., *Projet professionnel et doctorat, un duo gagnant*, Paris, Editions Eyrolles, 2009.

Au mois de mai, comme l'ensemble des autres doctorants, Sophia a rendez-vous avec son comité de thèse afin de présenter l'avancement de son travail. C'est l'occasion de bénéficier des conseils des uns et des autres, mais elle est néanmoins angoissée... C'est aussi une épreuve d'évaluation ! Comment vont-ils évaluer la progression de sa thèse ?



## L'IMPORTANCE DES EVALUATIONS REGULIERES

Au moins une fois par an, le comité de thèse **doit** se réunir (articles 13 et 15 du [règlement du doctorat](#)). C'est une responsabilité de votre promoteur que de veiller à la réunion de votre comité. Mais c'est aussi au doctorant de rappeler la nécessité de cette réunion ainsi que d'organiser et de planifier la rencontre.

Après un exposé de la part du doctorant détaillant les travaux réalisés et le calendrier de travail, y compris en matière de formation doctorale, le comité de thèse prodigue des conseils pour la suite et les réorientations nécessaires éventuelles sont fixées collégalement. Après cette réunion, le comité de thèse doit remettre un avis au collège de doctorat quant à la poursuite du doctorat en vue de la réinscription du doctorant.

### ✓ Dossier dans MyULg :

Rapport annuel – Rencontre annuelle avec le comité de thèse

Dans son dossier sur myULg, dans l'onglet rapport, annuellement, le doctorant doit déposer son rapport annuel d'avancement à destination de son comité de thèse. Le promoteur, au nom du comité de thèse, peut rendre un avis favorable ou défavorable et l'inscrire dans le dossier du doctorant dans myULg. Il peut également y déposer le rapport établi par le comité de thèse suite à la rencontre annuelle.

### ✓ **Avancement de la formation doctorale**

Dans myULg, le doctorant doit encoder toutes les activités de formation doctorale qu'il a réalisées. Il peut même encoder les activités qu'il planifie de réaliser. Le promoteur, au nom du comité de thèse, peut effectuer des modifications et remettre un avis sur chaque activité (ce qui n'est pas obligatoire, cela dépend des exigences de chaque collège de doctorat).

C'est le collège de doctorat qui valide et crédite les activités ainsi que la réussite de la formation doctorale.

### ✓ **Préparer au mieux la réunion du comité de thèse**

Il est essentiel de bien préparer cette réunion, tant au niveau de son contenu que de sa forme (durée, clarté et qualité de votre exposé, qualité de vos diapos, ...).

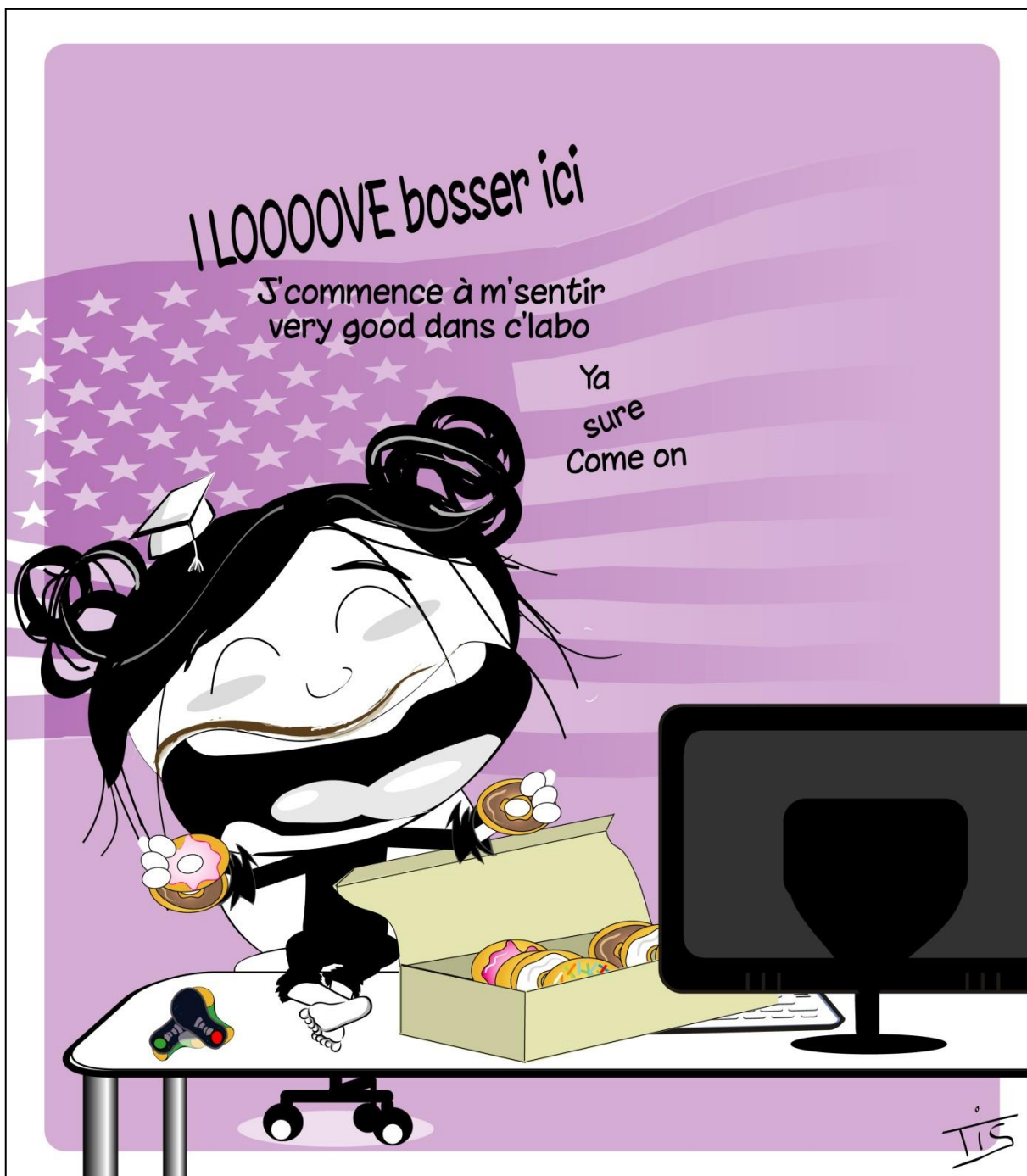
C'est une belle occasion de s'améliorer dans l'exposé et l'argumentation de ses idées.

Il est vivement conseillé de prendre note des commentaires formulés par les membres du comité ou d'enregistrer la réunion afin de ne rien en perdre, si tous les participants marquent leur accord à ce sujet.

Au préalable, il y a lieu de discuter avec son promoteur des points à aborder et, si c'est le premier comité de thèse, prendre conseil auprès d'autres doctorants qui sont déjà passés par là n'est pas inutile. De même, il est très utile, après avoir couché sur papier les points essentiels à détailler, de répéter l'exercice oralement, idéalement devant quelques chercheurs de son entourage.

Même si cela suscite un peu d'anxiété, cette réunion est essentielle à l'avancement de vos recherches.


Depuis le début de sa thèse, Sophia est encouragée par son promoteur à la « confrontation internationale ». Suite aux contacts noués lors d'un colloque international, Sophia part séjourner un trimestre aux Etats-Unis. Invitée dans un laboratoire universitaire afin de récolter des données pour sa thèse et apprendre une technique particulière dont ce laboratoire est expert, ce sera aussi l'occasion de perfectionner son anglais et de nouer de nombreux contacts. *Comment bien préparer mon séjour ? Comment le valoriser au mieux ?*





### UNE « PARS-EN-THESE » MOBILE

Dans le contexte actuel de mondialisation, disposer d'une expérience à l'étranger devient pratiquement incontournable pour tout doctorant quel que soit son projet professionnel. Une expérience de mobilité internationale ouvre de nouveaux horizons scientifiques, professionnels et personnels, constituant de beaux atouts à mettre en avant sur le CV ! La maîtrise d'une langue étrangère en est déjà un bel exemple !

Un séjour en dehors de l'ULg permet d'élargir son réseau et de rencontrer des chercheurs susceptibles de faire partie de son comité de thèse, de son jury de thèse et permet généralement de susciter des collaborations futures (par exemple dans le cadre d'un post-doctorat). Voir la vidéo 

Un séjour international se prépare des mois à l'avance : il s'agit donc de planifier son projet de mobilité ! Le [centre de mobilité Euraxess](#) Services de l'ULg, maillon d'un réseau de plus de 200 centres situés dans 35 pays majoritairement européens, s'est engagé à apporter un [service gratuit](#) de qualité aux chercheurs pour les aider à planifier et organiser leur séjour de recherche.

La mobilité des chercheurs est une priorité stratégique de l'ULg, aussi a-t-elle mis à disposition des [moyens importants](#) pour permettre aux doctorants, chercheurs et professeurs de rencontrer leurs pairs, d'échanger avec eux, de participer à des recherches de haut niveau, que ce soit dans des congrès ou au cours de séjours extra muros de durée plus ou moins longue.

Tout doctorant doit encoder dans l'application **MoDUS** (Mobility Database for ULg Staff) ses missions à l'étranger. Cette application offre une série d'avantages. Elle simplifie et accélère les procédures administratives de demande d'autorisation de mission scientifique au responsable de service et au Recteur (MoDUS remplace le formulaire papier), l'octroi de financement (missions scientifiques, Erasmus STT et STA) et la demande d'assurances (rapatriement, séjours dans un pays à risque).

La base de données [SI4PP](#) reprend une série de possibilités de support financier offertes par l'ULg et par des organismes extérieurs (wallons, belges, internationaux). Elle a été conçue de manière à permettre le repérage rapide des sources de financement pouvant correspondre à un projet personnel.

Il est possible de valoriser cette expérience en demandant le label européen pour sa thèse ou en établissant une cotutelle de thèse.

### LE LABEL EUROPEEN : UNE OPPORTUNITE A SAISIR !

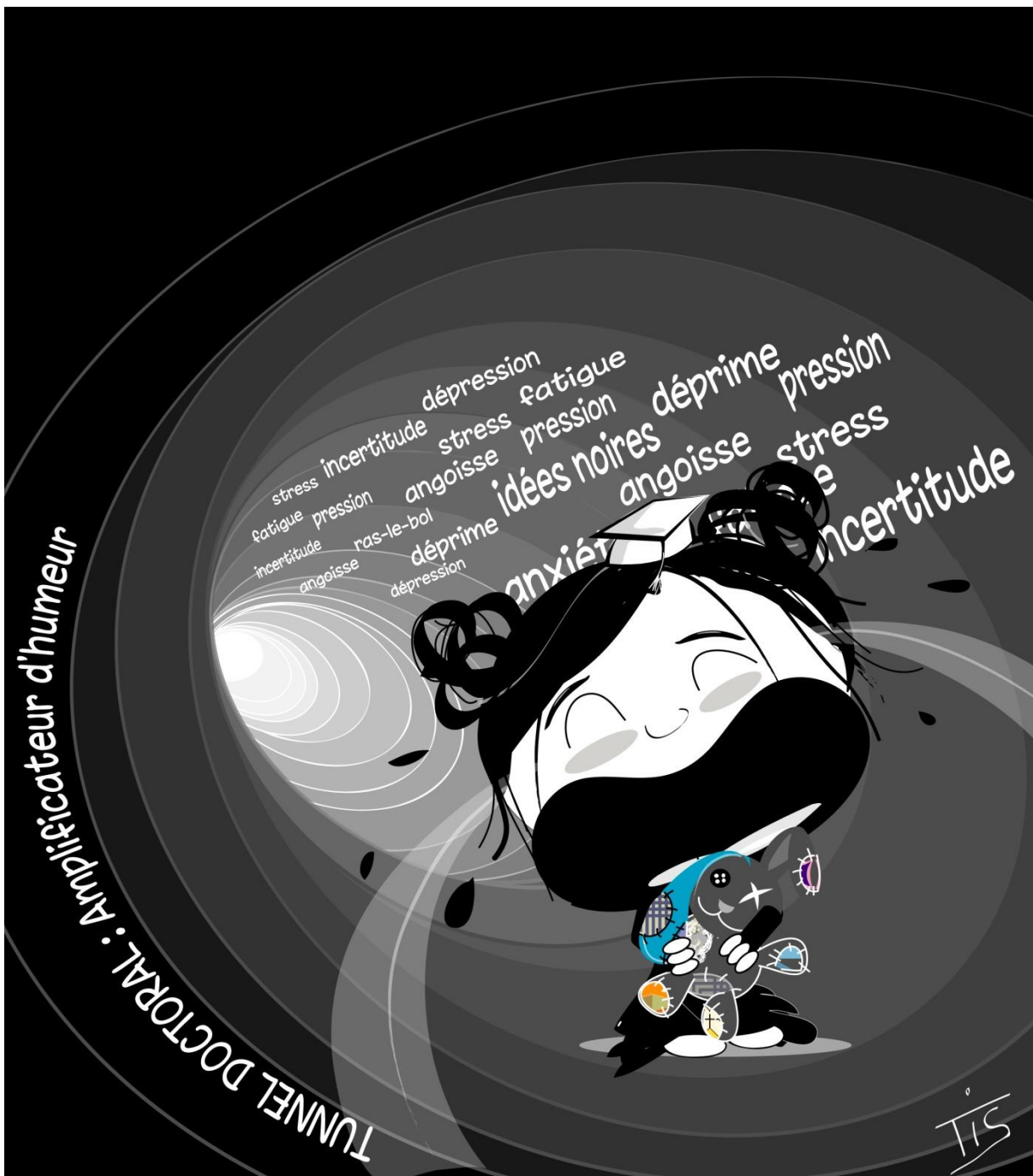
Le « label » est attribué en-sus du diplôme de doctorat. Tout doctorant peut en faire la demande (après sa soutenance), s'il remplit 4 conditions (voir le détail article 27 du [règlement du doctorat](#)) :

- 1) l'approbation du dépôt de la thèse a été accordée au vu de rapports rédigés par au moins deux professeurs appartenant à deux établissements d'enseignement supérieur de deux autres états membres de l'Union européenne
- 2) un membre du jury doit appartenir à un établissement d'enseignement supérieur relevant d'un autre état membre de l'Union européenne
- 3) une partie de la soutenance orale doit être effectuée dans une langue officielle de l'Union européenne autre que le français
- 4) le doctorat doit avoir été en partie préparé lors d'un séjour d'au moins un trimestre dans un autre pays de l'Union européenne.

### LA COTUTELLE DE THESE

Lors d'une [cotutelle](#) la mobilité fait l'objet d'une convention entre deux universités, le doctorant étant au final diplômé docteur des deux universités. La cotutelle renforce l'ancrage international du doctorant, ce qui constitue une belle plus-value.

Sophia n'en peut plus ! Elle n'est pas du tout satisfaite de l'avancement de sa thèse... et l'échéance approche à grands pas... Elle rencontre aussi des difficultés à mener à bien ses projets professionnels et personnels. C'est difficile pour son entourage de comprendre qu'une fois rentrée chez elle, elle est parfois encore très prise par sa thèse. Et pour elle également c'est difficile de ne pas être autant présente qu'elle le voudrait pour ses proches.



Au terme du parcours, la capacité à rebondir est souvent caractéristique de celui qui a réussi un doctorat. Mais parfois les difficultés paraissent insurmontables... Le [Service Qualité de vie des étudiants](#) est présent tout au long du parcours universitaire, y compris pour les doctorants.

### THESE ET VIE PRIVEE

Certes, les situations diffèrent d'un doctorant à l'autre : certains bénéficient d'un financement confortable et d'un encadrement idéal, d'autres se sentent plus seuls et ont des ressources moins régulières. Mais pour tous les doctorants, la situation est identique : la thèse s'apparente à une épreuve personnelle. Aventure scientifique et professionnelle, elle est également pesante, au tout du moins présente, dans la vie personnelle du doctorant. Elle lui prend du temps et bien souvent empiète sur sa vie privée. Si le temps que le doctorant consacre à sa thèse doit être à son maximum durant son temps de travail, il est important également que le doctorant ne se laisse pas « dévorer » par sa thèse. L'essentiel est de trouver le juste équilibre afin de ne pas se laisser enliser dans une thèse envers laquelle le doctorant n'a plus aucune distance critique. Se donner du temps (soirée, week-end, congé) est un impératif, qui permet généralement de percevoir autrement un problème et de le résoudre !

### ABANDON

Pour certains, le terme du parcours, la fermeture de la « pars-en-thèse » n'est pas liée à la réussite de la thèse, mais passe par l'abandon du doctorat. Ce n'est jamais facile. C'est souvent empli de regrets. Mais malgré le sentiment d'échec, le bilan n'est pas aussi noir qu'il n'y paraît à première vue. C'est parfois aussi un soulagement. De toute façon, des compétences ont été acquises ; bien souvent la formation doctorale a pu être achevée. Le doctorant se reconstruit autrement en valorisant ce qui peut l'être. Il existe d'autres voies d'épanouissement que le métier de chercheur. Mais les abandons ne se prennent jamais à la légère.

### A L'APPROCHE DE LA FIN DU FINANCEMENT

Certains sont aidés ou quelque peu bousculés par une contrainte extérieure : l'approche de la fin du financement. Cela leur apporte sans doute une dose supplémentaire de stress, mais l'essentiel est de poursuivre l'effort jusqu'à la soutenance...

### QUELLE PROCEDURE EN CAS DE PROBLEME AVEC SES ENCADRANTS ?

Le doctorant peut saisir le collège de tout différend qui l'opposerait à son comité de thèse, son promoteur ou son jury. Il introduit sa requête par lettre (ou e-mail) motivée auprès du président du collège et, si celui-ci est concerné, auprès du vice président. Après avoir sollicité les avis qu'il juge opportuns et entendu le doctorant, le collège prend position au plus tard dans les deux mois de sa saisie et informe le doctorant par écrit de la décision prise. Les décisions du collège peuvent faire l'objet d'un recours auprès du **bureau du doctorat**

### POUVOIR BOUCLER SA THESE MALGRE TOUT...

Se sentir reconnu dans son travail, dans son cheminement intellectuel et scientifique constitue un puissant levier pour poursuivre l'effort jusqu'à la soutenance. L'essentiel est de respecter un maximum les délais, en fournissant un travail de grande qualité. Terminer sa thèse en ayant quitté l'université et en travaillant à l'extérieur rend l'épreuve plus difficile. Mais qui a réussi un doctorat sait quelle est la satisfaction à l'arrivée...

### PERSONNES DE CONFIANCE A L'ULG

Les doctorants qui souhaitent parler d'un malaise qu'ils ressentent au travail (conflit, problèmes relationnels au travail, ...) peuvent s'adresser aux **personnes de confiance**. Ils y trouveront une première écoute en toute confidentialité.

Prévenue dès le départ par son promoteur, Sophia sait que le doctorat est tout sauf un travail en solitaire, même si faire preuve d'autonomie est indispensable ! Rester isolée dans une bulle, ne fera que très peu avancer son travail et les nombreuses questions qu'elle se pose resteront sans réponse... Alors Sophia se tourne vers les autres : doctorants, chercheurs de son université, mais également issus d'autres horizons... Peu à peu, elle se sent faire partie d'une communauté. Elle est même sollicitée pour participer à divers événements scientifiques.



Entrer en contact dès le départ avec d'autres doctorants et chercheurs de son domaine est un réel atout. Cela permet, par exemple, d'avoir une idée précise des sujets de recherche voisins des siens et de la façon dont se déroule le doctorat. Il est tout aussi intéressant de rencontrer des chercheurs issus d'autres domaines, de même que d'exposer sa thématique de recherche auprès d'un public non initié.

### COMMUNICATIONS ET PUBLICATIONS

Participer à des congrès et colloques internationaux représente une réelle opportunité. C'est par ce biais qu'un réseau sera créé. Bien sûr les conseils du promoteur et du comité de thèse seront précieux, surtout en début de parcours pour orienter le doctorant et l'initier aux pratiques scientifiques.

Très rapidement, le doctorant se prêtera au jeu de la communication scientifique. Communiquer et publier représentent une carte de visite pour tout chercheur. C'est une mission importante que de communiquer ses réflexions et résultats auprès de ses pairs, auprès de spécialistes du domaine, comme auprès du grand public. Il est attendu de chercheur qu'il communique, oralement et par écrit, auprès d'une audience internationale. Tout un volet de la [formation doctorale](#) est consacré à la production scientifique.

C'est par cette voie que le travail du doctorant pourra être apprécié à sa juste valeur et que peu à peu ce derniers era reconnu comme membre à part entière d'une communauté scientifique internationale. Des [financements](#) sont possibles et sont prévus pour la mobilité scientifique des doctorants.

### ACCEDER AUX RESSOURCES DOCUMENTAIRES

L'ULg dispose de 5 grandes bibliothèques disciplinaires, réparties sur 17 implantations, elles-mêmes situées sur les campus du centre-ville, du Sart-Tilman, de Gembloux et d'Arlon. En tant que doctorant ou membre du personnel, vous êtes automatiquement inscrit aux Bibliothèques de l'ULg. C'est donc votre carte du personnel qui tient lieu de carte de bibliothèque.

Le site web des bibliothèques ([lib.ulg.ac.be](http://lib.ulg.ac.be)) vous donne accès via une interface unique à l'ensemble de nos collections (papier et électronique) ainsi qu'à nos différents services. Le conseil malin ? Identifiez-vous (avec votre identifiant ULg, sous la forme u ou s suivi de 6 chiffres), car de nombreuses informations (durée de prêt autorisée, état de votre compte lecteur, etc.) seront ainsi adaptées en fonction des spécificités de votre statut.

Outre des collections papier très fournies et dotées notamment d'un important volet patrimonial (comprenant entre autres 565 manuscrits et 6.500 incunables), vous pouvez également accéder à distance et à tout moment à la plus grande partie de nos ressources électroniques, grâce au VPN (<http://lib.ulg.ac.be/fr/services/accéder-aux-e-ressources>), soit plus de 70.000 périodiques électroniques et plus de 380.000 e-books.

Mais les Bibliothèques de l'ULg, ce sont aussi :

- Un engagement fort en faveur de l'Open Access (= la mise à disposition gratuite via le net de toute la production scientifique financée par des fonds publics), notamment au travers de formations sur les principes fondamentaux de l'OA et, du portail PoPuPS ([popups.ulg.ac.be](http://popups.ulg.ac.be), dédié à la publication électronique des périodiques) et du répertoire institutionnel ORBi ([orbi.misc.ulg.ac.be](http://orbi.misc.ulg.ac.be)), à la fois réservoir de votre production scientifique et tremplin pour la diffusion de celle-ci
- Des formations touchant de près à votre pratique professionnelle, sur le droit d'auteurs, sur les éditeurs arnaqueurs, sur la construction de votre stratégie de recherche documentaire, etc.
- Des services en ligne vous permettant, en un clic de prolonger un prêt, faire venir un ouvrage dans votre bibliothèque de proximité, suggérer un achat, etc.
- Des développements web à la mesure de vos besoins, tels que DONum (le portail des objets numérisés de l'ULg, librement accessibles) et MatheO (le portail des e-mémoires).



Sophia a publié plusieurs articles et a participé activement à plusieurs colloques, marquant ainsi son insertion au sein de la communauté scientifique internationale. *Mais comment entretenir ce réseau de relations ?*



## ENTRETENIR SON RESEAU

Rencontrer d'autres scientifiques constitue une belle opportunité, qu'il convient aussi de pouvoir valoriser. Il est donc important d'entretenir le réseau de relations ainsi constitué, par exemple en leur signalant vos publications, en leur manifestant votre intérêt sur leurs recherches en cours, en les sollicitant pour faire partie de votre comité de thèse, jury de thèse... ou en leur soumettant votre candidature pour un séjour au sein de leur centre de recherche.

Garder le contact avec d'autres doctorants est également important et source d'échanges d'informations, de bonnes pratiques, etc. Vous pouvez par exemple vous créer un fichier répertoriant les contacts intéressants avec leurs coordonnées et en détaillant le contexte de la rencontre, en quoi la rencontre fut enrichissante, .... Cela vous servira d'aide-mémoire. Avec les technologies actuelles, entretenir son réseau se fait aussi via le Web !

Tous ces contacts vont certainement être très utiles dans le cadre de la planification de votre thèse, mais également de l'après-thèse, qui arrive toujours plus rapidement qu'il n'y paraît !

## LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE PASSE AUSSI PAR ORBI

Le doctorant pourra, devra même, mettre en valeur toutes ses publications et communication via ORBI, "Open Repository and Bibliography", signant la volonté de l'ULg de mettre d'avantage encore sa production scientifique à disposition de tous.

Elles s'appellent souvent « Éditions Universitaires Européennes », « Presses Académiques Francophones » ou tout autre nom approchant. Ces dernières années se sont multipliées des maisons d'édition créées de toutes pièces, qui adressent de façon massive des mailings aux jeunes diplômés de master ou aux jeunes docteurs, leur proposant une publication immédiate de leur mémoire ou de leur thèse, à des conditions apparemment très intéressantes : publication immédiate et gratuite de leur travail, rémunération s'élevant à 10% du prix de vente, etc. Cependant, si l'on y regarde de plus près, divers éléments viennent discréditer ce genre de propositions. Citons notamment le fait que, contrairement aux « vrais éditeurs », ces sociétés n'apportent aucun gage scientifique au travail qu'elles proposent de publier, car celui-ci ne fait strictement l'objet d'aucune sélection préalable. Dès lors, la publication d'un travail chez un tel éditeur, loin d'ajouter un plus à votre CV, peut au contraire nuire à la crédibilité de celui-ci. De plus, ces éditeurs n'ont d'universitaires que le nom : aucune institution scientifique n'est derrière afin de se porter garante de la qualité des ouvrages publiés et aucun comité éditorial constitué d'universitaires de renom ne remplit le rôle de comité de lecture. Une fois votre mémoire ou votre thèse rédigée, c'est donc l'esprit critique du scientifique qui reste votre meilleure arme pour vous prémunir contre les propositions trop belles pour être vraies. <http://lib.ulg.ac.be/fr/news/cherchez-l-intrus>

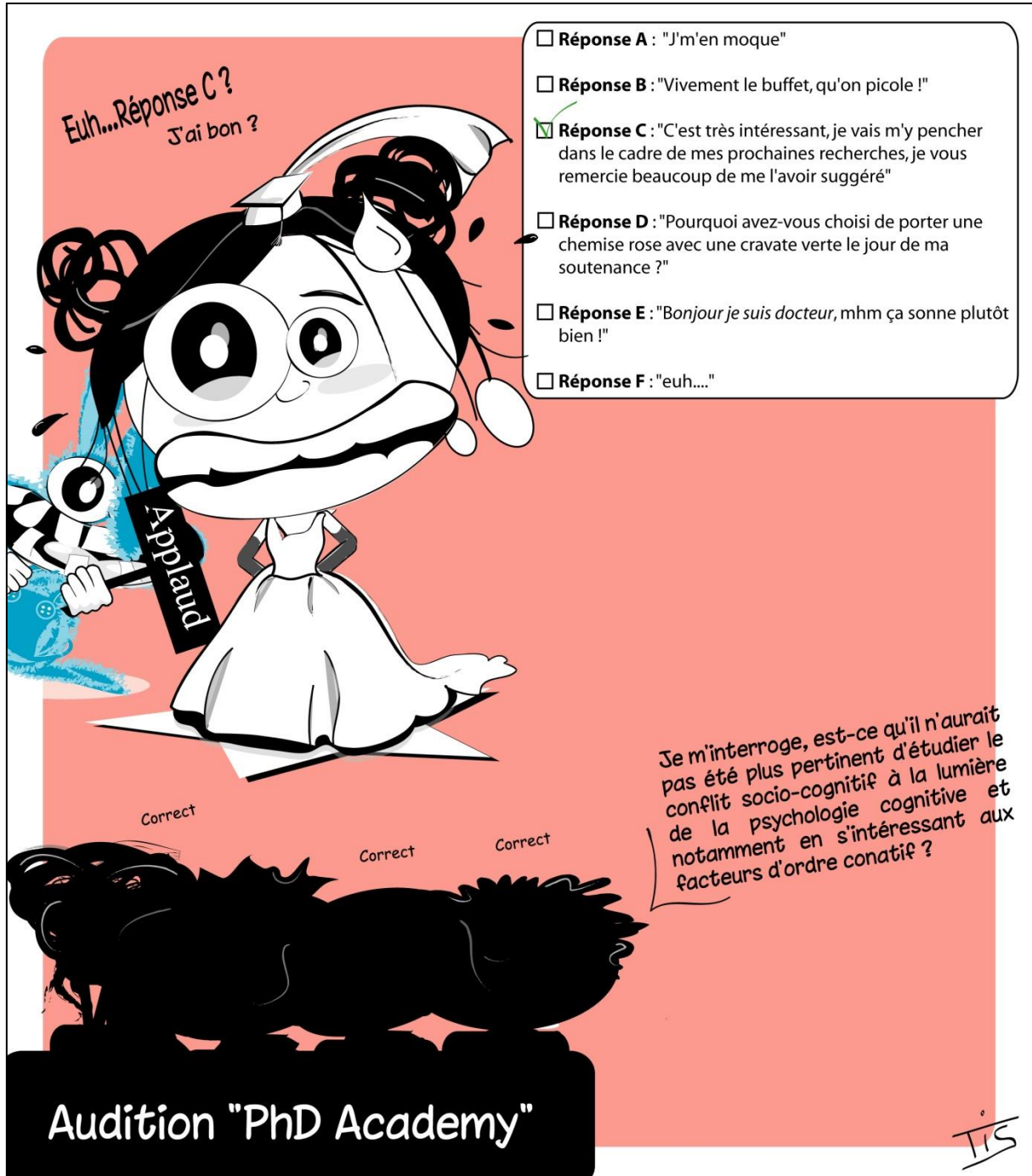
## REFLEXIONS- WEBTV

À l'ULg, les travaux des chercheurs, y compris doctorants, sont exposés, expliqués, mis en perspective par rapport à l'état des savoirs dans le monde en la matière à travers le site internet de vulgarisation scientifique de l'Université de Liège, Reflexions. De même, la web TV permet d'aborder la communication à l'ULg d'une autre manière, par des reportages vidéos.

## LES ACTIVITES DU RED

Au sein du réseau des doctorants, toutes les activités favorisent l'échange entre doctorants. Par exemple, le doc'café est une initiative de l'ULg permettant à des doctorants de partager leurs recherches avec un public large et non spécialisé. Les doc'cafés peuvent ensuite être revus sur le site Reflexions. L'interdisciplinarité est au rendez-vous et permet bien souvent de nouer des contacts.

Sophia va soutenir sa thèse ! Dernière étape, et non la moindre, du doctorat.



### DEPOSER SA THESE

Concrètement, lorsque l'état d'avancement de la thèse le justifie, le comité de thèse rend au collège de doctorat un rapport approuvant le dépôt de la thèse et suggérant que le jury du doctorant soit constitué. Le collège vérifie ensuite que la formation doctorale soit réussie, ce qui est obligatoire afin de pouvoir constituer le jury.

Lorsque la faculté a désigné le jury, le gestionnaire facultaire encode les membres du jury au sein du dossier du doctorant dans myULg, ainsi que les informations liées à la soutenance publique. Ces informations sont automatiquement répercutées dans l'[agenda des prochaines défenses de thèse](#). Le doctorant dépose sa thèse sur [ORBi](#) et renseigne le handle au gestionnaire facultaire afin que ce dernier puisse l'intégrer dans le dossier du doctorant.

### SE PREPARER A LA SOUTENANCE

La soutenance doit avoir lieu au moins un mois après la désignation du jury ou après la défense privée (pour les domaines où une soutenance privée est prévue).

La soutenance de la thèse est un moment inoubliable pour le doctorant. Voir la vidéo présentant un panorama des soutenances de thèse à l'ULg !



#### ➤ *Comment se préparer à la soutenance de sa thèse ?*

La première préparation consiste à assister à des soutenances de thèse et ce, dès le début du doctorat, même dans d'autres domaines que le vôtre. Si une soutenance n'est jamais identique à une autre, c'est néanmoins un événement assez codifié, à découvrir avant d'en être le personnage principal.

Ensuite, l'exposé doit être préparé et répété en respectant les consignes (durée de l'exposé, qualité des diapos, etc.). Si les consignes ne sont pas claires, il est préférable de demander des précisions au préalable. Envisager, avec votre promoteur, les questions possibles du jury, est également une étape recommandée. N'oubliez pas non plus que vous avez un public, composé en partie de spécialistes de votre domaine, mais très certainement également de vos proches et membres de votre famille ; tâchez également de vous adresser à eux !


Le lieu est également à choisir avec soin. Vérifier l'acoustique de la salle (est-il nécessaire de prévoir un ou plusieurs micros ?), sa disposition, où seront projetées vos diapos, où se tiendra votre jury, le public, etc.

Enfin, gardez bien à l'esprit que le moment de la soutenance est également l'occasion unique de démontrer à l'ensemble de votre jury et de votre public toutes les capacités transversales que vous aurez acquises durant votre thèse, comme par exemple, l'aisance communicationnelle, le respect du timing, la qualité de vos *slides*, peut-être également votre maîtrise de l'anglais si votre soutenance a lieu dans cette langue... Tous ces éléments seront considérés comme des plus-values à votre démonstration. Ce qui ne pourra que mieux mettre en valeur votre thèse au-delà de sa grande qualité scientifique. Répétez donc l'exercice devant un public, chronométrez votre prestation, soyez le mieux préparé possible !

### OBTENIR SON DIPLOME

Le grade de docteur est conféré sans mention. Vous recevrez votre diplôme bien après votre soutenance, un courrier vous informera lorsque ce dernier est disponible. Si entretemps, vous souhaitez une attestation de réussite, c'est vers votre faculté qu'il conviendra de vous tourner.

### DOCTEURS MIS A L'HONNEUR

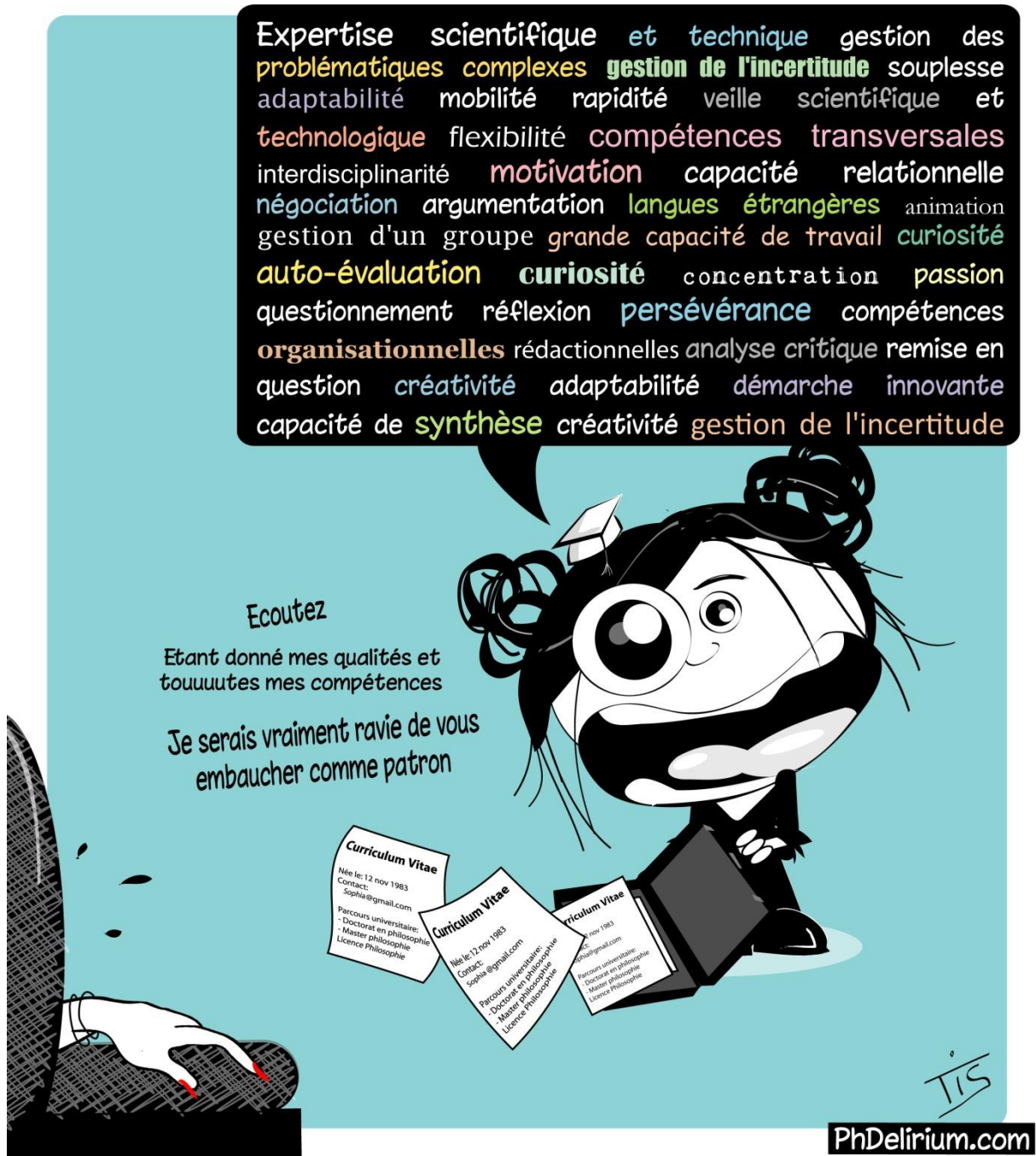
Depuis 2010, l'ULg met à l'honneur ses nouveaux docteurs lors d'une [cérémonie](#).  Afin d'y être convié, n'oubliez pas d'activer votre adresse [alumni](#) pour rester en contact avec la communauté de docteur de l'ULg.



La « pars-en-thèse » se ferme, Sophia est docteur.

*Comment valoriser mon doctorat auprès d'un employeur potentiel ?*

*Quelles qualités et compétences mettre en avant ?*





## DOCTEUR ET APRES ?

C'est évidemment une question importante. Pendant plusieurs années, ce métier de chercheur a intéressé, questionné, passionné. L'envie de continuer, d'aller plus loin, plus fort, de voir ce qui se passe ailleurs, d'apprendre ce qu'on peut encore améliorer se fait sentir... Mais comment ? Où ? Avec quel statut ?

Il existe des mandats permanents de chercheurs dans les universités, mais le milieu académique n'est pas le seul débouché. L'entreprise, notamment technologique, est aujourd'hui demandeuse des compétences des jeunes chercheurs. Et puis, le doctorat est une formation qui a permis d'acquérir des compétences intéressantes pour un employeur potentiel : autonomie, assiduité, attitude face au stress, à l'épreuve, expression scientifique, compétence technique approfondie, compétences en gestion de projet, etc. Mais il s'agit de les faire valoir.

Un docteur n'a pas toujours pleinement conscience de toutes les compétences que l'expérience du doctorat lui a permis de maîtriser. Le tout est de pouvoir expliciter l'implicite auprès d'un employeur potentiel. Cet exercice n'est pas toujours évident, c'est pourquoi certaines formations sont proposées, visant essentiellement à aider les jeunes docteurs ou les doctorants dont la soutenance est proche à réaliser un bilan de compétences.

Voir le reportage sur les compétences des docteurs



En vue d'une carrière à l'Université, un séjour post-doctoral de longue durée est indispensable. Il permet de s'ouvrir sur le monde de la recherche à l'étranger, d'y apprendre d'autres pratiques, de voir un peu plus grand.

L'ULg aide les chercheurs dans cette démarche, par des subsides de mobilité internationale qu'elle octroie ou encore par les contacts du Centre de mobilité.

Pour une aide personnalisée à la recherche d'un emploi après le doctorat, le Service ULg Emploi peut vous aider, ainsi que doctorat.be



## POUR EN SAVOIR PLUS ...

- Objectif recherche n° 32 (1/2011) consacré au thème "Le doctorat : un atout en dehors de l'unif?"
- Statistiques d'enquête auprès des docteurs diplômés en Communauté Française
- L'enquête CAREER : cette enquête française a pu montrer qu'il existe un pool de compétences propres aux docteurs. Ces compétences, prises isolément ne sont pas spécifiques aux docteurs, mais c'est la réunion de ces compétences chez les docteurs qui est spécifique.
- VITAE : the UK organisation championing the personal, professional and career development of doctoral researchers and research staff in higher education institutions and research institutes



## LES TEXTES ET REGLEMENTS RELATIFS AU DOCTORAT A L'ULG

Ces différents documents vous seront utiles au cours de votre doctorat :

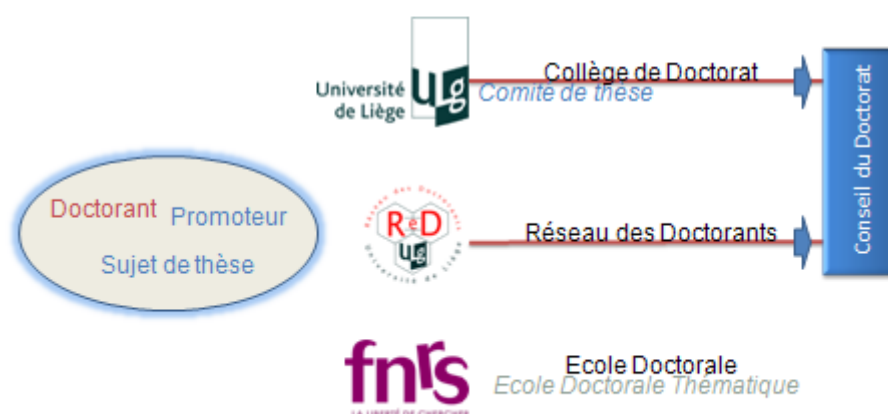
- ❖ [La charte européenne du chercheur](#)
- ❖ [Le décret Paysage](#)
- ❖ [Le règlement du doctorat à l'ULg](#)
- ❖ [Les règlements spécifiques](#) par domaine
- ❖ [Le règlement des bourses de doctorat](#)
- ❖ Le [règlement du FNRS](#) sur les mandats d'Aspirant, les bourses FRIA, FRESH et Télévie

## INSTANCES DU DOCTORAT

- Le [Conseil du doctorat](#)

## Ecole, Collège, Conseil ... ?

- Le doctorant et son environnement





## LIENS UTILES

- Université de Liège :
  - [Administration des Ressources Humaines](#)
  - [Admission au doctorat](#)
  - [Agenda des formations transversales pour les doctorants](#)
  - [Alumni](#)
  - [ARD - Informations générales sur le doctorat](#)
  - [Cellule diplôme](#)
  - [Cotutelle de doctorat](#)
  - [Doc'café : infos](#)
    - [visionner les précédents doc'cafés](#)
  - [Euraxess](#)
  - [Inscription au doctorat](#)
  - [Livre des docteurs 2013](#)
  - [ORBi : digithèque ULg](#)
  - [Portail myULg](#)
  - [Prochaines défenses de thèse](#)
  - [Reflexions](#)
  - [Réseau des bibliothèques](#)
  - [Réseau des doctorants](#)
  - [ULg TV](#)
  
- Autres liens utiles :
  - [ABG- Intelli'Agence](#)
  - [Doctorat.be](#)
  - [EUA-CDE](#) : Council for Doctoral Education, European University Association
  - [FRS-FNRS](#)
    - [FNRS News « un doctorat et après »](#)





## TABLE DES MATIERES

LE MOT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL DU DOCTORAT .....	1
OUVRIR LA « PARS-EN-THESE » .....	3
S'INSCRIRE AU DOCTORAT .....	5
LE STATUT DU DOCTORANT .....	7
LA FORMATION DOCTORALE .....	9
L'ENCADREMENT DU DOCTORANT .....	11
PLANIFIER SON DOCTORAT .....	13
L'EVALUATION ANNUELLE .....	15
LA MOBILITE .....	17
LES DIFFICULTES .....	19
COMMUNICATIONS, PUBLICATIONS ET RESSOURCES DOCUMENTAIRES .....	21
ENTREtenir SON RESEAU SCIENTIFIQUE .....	23
FERMER LA « PARS-EN-THESE » : .....	25
APRES LA « PARS-EN-THESE » .....	27
TEXTES, REGLEMENTS ET INSTANCES .....	29
LIENS UTILES .....	30
SUGGESTIONS ET CONTACTS .....	31



[www.ulg.ac.be/books/pars-en-these](http://www.ulg.ac.be/books/pars-en-these)

Toutes vos suggestions pour l'amélioration  
de ce guide sont les bienvenues !

Contact :  
Pour le Bureau du doctorat  
[doctorat@ulg.ac.be](mailto:doctorat@ulg.ac.be)  
Affaires doctorales ARD ULg

Pour le Réseau des doctorants  
[red@lists.ulg.ac.be](mailto:red@lists.ulg.ac.be)

Illustrations par *Tis*  
<http://www.phdelirium.com>